



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des archives

Formulaire de demande d'accès anticipé à des documents d'archives publiques non librement communicables

(code du patrimoine, articles L. 213-1 à L. 213-5)

Date de réception de la demande (*réservé au service*) :

A. Nom du service conservant les documents :

B. Identité du demandeur :

Madame Monsieur

Nom de famille :

Nom d'usage (*si différent*) :

Prénom :

Adresse postale : permanente :

temporaire (*avec date limite*) :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone :

C. Nature de la recherche (*ne cocher qu'une seule case*)

Recherche administrative (*exemple : établissement de droits, procédure judiciaire...*)

Recherche généalogique

- Personnelle
- Professionnelle

Recherche historique personnelle (*hors recherche généalogique*)

Recherche scientifique

- Livre
- Article
- Enquête collective
- Autre ; préciser :

Recherche universitaire

- Licence
- Master 1
- Master 2
- Doctorat
- Habilitation

Sujet de recherche (préciser le thème et les limites géographiques et chronologiques) :

Etablissement, université ou institution de rattachement :

Titre(s) universitaire(s) :

Directeur de recherche :

D. Objet de la recherche et motivations du demandeur

Préciser les motivations de la demande, la relation des documents sollicités avec l'objet de la recherche, les éventuelles dérogations déjà obtenues pour des documents analogues conservés par le même service d'archives ou par un autre service, les projets de publication, etc.

Le cas échéant, joindre tout document permettant d'appuyer la demande (attestation du directeur de recherche, preuve de filiation, mandat, etc.).

La demande porte-t-elle également sur la reproduction des documents ?

Oui Non
Si oui, en donner la raison :

E. Nombre de feuillets intercalaires joints à la demande :

F. Engagement de réserve

Je soussigné(e) :

m'engage formellement à veiller à ce que l'usage que je pourrai faire des informations contenues dans les documents que je vais consulter par dérogation ne porte pas atteinte à des droits ou des intérêts protégés par la loi, notamment à la sûreté de l'État, à l'ordre public, à la sécurité des personnes et à leur vie privée.

Date et signature :

Le traitement de données à caractère personnel correspondant à ce formulaire a pour base de licéité le respect d'une obligation légale à laquelle le responsable de traitement est soumis, en l'occurrence l'instruction d'une demande d'accès anticipé à des documents d'archives publiques non librement communicables prévue à l'article L. 213-3 du code du patrimoine.

Conformément au Règlement européen n° 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et d'un droit de modification des données à caractère personnel qui vous concernent. En justifiant de votre identité, vous pouvez exercer vos droits en vous adressant au service auquel vous avez remis ce formulaire. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Les données collectées (uniquement les nom, prénom, nature de la recherche, sujet de recherche) font l'objet d'un traitement à des fins statistiques par le service interministériel des Archives de France.

À l'issue du traitement initial, les données à caractère personnel qui présentent un intérêt historique ou scientifique sont transmises au service public d'archives compétent pour y faire l'objet de traitements à des fins archivistiques dans l'intérêt public, et ainsi être conservées sans limitation de durée.